

# 5<sup>c</sup>. Journal du Lot 5<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

## Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	»	»	8 fr.
Autres départements.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

## Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

## Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LA LIQUIDATION De l'affaire marocaine

Touchez-vous au port ? Il semble bien que cette fois, la tempête soit calmée et que quelques coups d'aviron sagement donnés suffiront à notre trirème diplomatique pour accoster au débarcadère. La longue traversée aura été particulièrement mouvementée. Le vent a soufflé en rafale et plus d'un passager a craint le naufrage, mais les destins contraires sont enfin conjurés. La mer, naguère démontée, est devenue une nappe douce et propice, teintée de bleu et l'horizon offre aux plus anxieux des signes apaisants. On nous assure que l'accord complet, virtuellement fixé, sera officiellement annoncé dès que les gouvernements auront ratifié le texte transactionnel combiné par leurs représentants. Deux questions étaient jusqu'ici, en effet, restées en suspens ; celle des protégés indigènes et celle des tribunaux consulaires, également incompatibles avec un régime de protectorat. Les dernières résistances allemandes s'étaient retranchées derrière ces points litigieux. Il n'est pas douteux qu'elles n'aient enfin cédé devant l'affirmation persuasive de notre indépendance éventuelle ; le statut du Maroc, tel qu'il sera réglé par l'accord, devra être exempt de toute fâcheuse revendication étrangère. Il est évident, comme on l'a remarqué, que ce statut serait illusoire, si l'Allemagne, seule, nous donnait son assentiment. Les Puissances signataires de l'acte d'Algésiras devront être conviées à annuler leur délibération collective de 1905. Mais il ne s'agit plus, en ce qui les concerne, que d'une formalité très aisée.

Les groupements internationaux pivotent actuellement autour de la France et de l'Allemagne. A elles deux, si elles se sont mises préalablement d'accord, elles peuvent enlever, dans les conjonctures présentes, l'approbation de l'Europe. La Grande-Bretagne et la Russie ne nous refuseront pas leurs signatures. L'Autriche et l'Italie se rangeront à l'avis de l'Allemagne. L'Espagne acceptera ce qu'on lui demandera, dût un traité spécial, passé entre la France et elle, stipuler les avantages qu'elle conservera dans sa zone d'influence. Les Pays-Bas et la Belgique seront trop heureux de participer au dénouement d'une affaire qui les obsédait et les Etats-Unis dont le regard est braqué sur l'Amérique Centrale seront enchantés de contribuer à la liquidation d'une crise lointaine qui en se prolongeant n'eût pas manqué de projeter sur leur place des conséquences désastreuses. On dirige à sa guise le concert des Puissances, à condition que les chefs de musique ne se disputent pas entre eux. Les Puissances, sous la pression de l'Autriche-Hongrie, ont renié les clauses du traité de San-Stéfano. A la demande simultanée de la France et de l'Allemagne, elles aboliront avec un même empressement le contrat boiteux d'Algésiras dont le caractère éphémère s'était révélé dès sa première application. Elles ont tout intérêt désormais à ne plus voir sur le littoral d'Afrique qu'un Maroc pacifié, conscient et responsable. La présence, aux côtés du Sultan, d'une France tutélaire assurée à leurs nationaux, à leurs commerçants, une garantie très efficace. Pourquoi alors hésiteraient-elles ?

Un certain mécontentement s'est manifesté ici même, aussitôt qu'il fut question d'accorder à l'Allemagne une compensation territoriale. On a évoqué la grande ombre indignée de Savorgnan de Brazza pour défendre contre l'ambition germanique la cession partielle du Congo. Il serait cependant injuste de discréditer le marché très honorable que le Gouvernement français est en train de conclure. Nous employons intentionnellement le mot *marché* lorsqu'il est question d'un échange. « Mais, objectera-t-on, avec une apparence de raison, le marché n'est pas équitable. Nous donnons le Congo qui nous appartient. Moyennant quoi,

« l'Allemagne nous donne — et après quelles réserves ! — le Maroc qui ne lui appartient pas ! Cette contradiction est si flagrante que nous disposerons du Congo à notre gré alors que, pour rendre valable l'établissement du protectorat français sur l'empire chérifien, la ratification des Puissances est indispensable ».

Cet argument, répétons-le, n'est pas dénué de logique et la façon brutale dont l'Allemagne a engagé les pourparlers est même de nature à fortifier cette impression. Toutefois, en diplomatie, c'est-à-dire en affaires, car la diplomatie est l'instrument des affaires internationales, on ne doit compter qu'avec les réalités positives. Or les réalités nous ont prouvé que l'établissement de la France au Maroc, pays inférieur, pays mineur et moralement sous la tutelle de toute l'Europe, n'était possible qu'avec l'agrément explicite de chacune des Puissances intéressées. Si nous tenons pour certaine leur adhésion, c'est parce que nous basons notre conviction sur l'entente acquise de la France et de l'Allemagne, mais c'est surtout parce que nous avons obtenu par avance le consentement 1<sup>o</sup> de l'Angleterre en réglant avec elle la question des pêcheries de Terre-Neuve et en reconnaissant sa situation privilégiée en Egypte ; 2<sup>o</sup> de l'Italie, en lui permettant de s'implanter en Tripolitaine où précisément elle s'installera sans coup férir ; 3<sup>o</sup> de l'Espagne en reconnaissant ses droits respectifs dans l'Afrique du Nord. Notre politique de 1904 date de cet ensemble d'arrangements généraux.

Nous croyions aveuglément, en ce temps, pouvoir nous dispenser de la complaisance allemande. Afin de nous démontrer l'importance de son concours négligé, le Gouvernement impérial a pris deux hypothèques sur le Maroc. La première — l'hypothèque de Tanger, en 1905 — nous a conduits à Algésiras où nos droits ont été délimités non sans d'indéniables restrictions. La seconde — l'hypothèque d'Agadir, en 1911 — nous mène au traité imminent qui va consacrer la proclamation intégrale de nos droits. La question se posait donc avec cette nette précision : devions-nous abandonner l'accomplissement de notre fameuse « pénétration pacifique » au Maroc et renoncer par conséquent à établir notre hégémonie dans cette Afrique du Nord qui nous avait coûté, déjà tant de sacrifices, tant de héros et tant de capitaux ?

Comme il ne fallait plus songer à reculer, il n'y avait alors qu'à acheter le désintéressement de l'Allemagne. On lui donne précisément une partie de ce Congo dont l'immensité territoriale ne compensait pas pour nous l'insuffisance des rendements économiques. L'essentiel, dans cette combinaison, n'était plus que de sauvegarder une voie française ouverte vers ce Tchad mystérieux, mais tentateur où s'avance l'impérial effort de nos explorateurs. Les réclamations de certains concessionnaires congolais, qui ne connaissent d'une colonie que le bénéfice matériel que leur société en tire, ne devaient pas peser dans la balance du marché dès l'instant qu'ils savaient ne pas devoir être dépourvus de leurs biens. Le Congo valait moins pour nous que le Maroc. Nous optons pour le Maroc. C'est la conclusion normale de la politique entreprise, il y a sept ans, par des hommes intelligents et persévérants, noblement ambitieux pour leur pays, mais dont l'unique tort avait été de se croire moralement assez forts pour écarter des négociations l'ogre allemand. L'ogre allemand est arrivé avec tous les procédés qui lui sont familiers. Pourtant si le traité prochain est, comme il nous plaît de le souhaiter, conçu de manière telle qu'il ne donne prise à aucune possibilité de contestation sournoise ou de chicane d'interprétation, on considérera comme le bienfait du lendemain l'inoubliable période de difficultés étrangères, mais de réconfort patriotique et de recueillement national que nous venons de traverser !

Marcel LAURENT.

## INFORMATIONS

### L'explosion du cuirassé "Liberté"

Du Temps :  
Comment la catastrophe s'est produite  
Toulon, 25 septembre.

Un matelot qui se trouvait à bord du cuirassé *Justice*, mouillé à proximité de la *Liberté*, a fait le récit suivant de la catastrophe :

« Le réveil avait été sonné ; tout l'équipage vaquait à ses occupations ordinaires. Tout à coup, à 5 h. 20, on signale le feu à bord de la *Liberté*. Nous regardons du côté de ce navire et nous apercevons des flammes qui s'échappent par les sabords bâbord du cuirassé. L'équipage de la *Liberté* faisait des signaux de détresse. Il était clair que la situation s'aggravait d'instant en instant.

« De tous les bâtiments présents sur rade, des embarcations se détachèrent pour aller au secours de l'équipage. Ce fut alors, à bord de la *Liberté*, un saut qui peut être qualifié de précipitation par-dessus les bastinages. On recueillit ainsi un grand nombre de matelots.

« Cependant, le feu faisait des ravages effrayants à bord de la *Liberté* une colonne immense de fumée s'élevait lentement vers le ciel, couvrant la rade d'une demi-obscurité.

« Soudain, au moment où le sauvetage de l'équipage battait son plein, et où l'on espérait enfin pouvoir sauver tout le monde, une gerbe immense de feu sortit des flancs du navire, accompagnée d'épouvantables détonations. Des débris de toutes sortes étaient projetés de toutes parts. D'énormes morceaux de fer retombaient sur les navires des trois escadres ; la République fut particulièrement avariée. Dans la secousse formidable causée par cette explosion, toutes les embarcations qui se trouvaient autour de la *Liberté* et qui étaient chargées d'hommes, furent prises dans le remous et disparurent parmi les cris d'angoisse et les clameurs désespérées.

« Nous ne pouvions d'ailleurs nous rendre immédiatement compte de l'immensité du désastre. La fumée et le bouillonnement de l'eau cachaient la *Liberté* à nos yeux, mais nous pensions bien qu'il ne devait pas rester grand-chose du magnifique navire.

« Et pour terminer, laissez-moi vous dire que j'ai vu de mes propres yeux un immense bloc de fer tomber sur la chaloupe de la *Démocratie* qui venait à terre pour prendre des permissionnaires. L'embarcation et l'équipage sombrèrent aussitôt.

« Vous voyez, d'après ce que je viens de vous raconter, que les victimes doivent être nombreuses et qu'elles n'appartiennent pas toutes à la *Liberté*. Il doit y en avoir beaucoup d'autres appartenant aux navires qui composent les trois escadres. »

### L'Accord franco-allemand

Le nouveau projet du gouvernement français, qu'un courrier de cabinet remit ce soir à M. Cambon, est le même qui a servi de base aux négociations.

Il est simplement mis à jour, revu, corrigé et augmenté selon les résultats acquis au cours des conversations entre les deux négociateurs.

On considère, dans les milieux officiels, que ce projet équivaut à un accord entre la France et l'Allemagne.

L'Allemagne nous reconnaît une liberté politique complète au Maroc. Le sultan sera, en fait, notre protégé, et si, à l'avenir, notre action devait subir, par son fait, une atteinte quelconque, liberté nous est donnée de prendre telles mesures que nous jugerions utiles pour garantir notre protectorat.

L'Allemagne ne s'engage, de plus, à nous obtenir le consentement de toutes les puissances signataires de l'acte d'Algésiras, à l'établissement du protectorat français sur le Maroc.

D'autre part, le projet donne aux puissances les garanties les plus complètes pour le libre exercice de leur commerce et de leur industrie au Maroc.

### Prochaine déclaration

La *Taegliche Rundschau* croit que, dès demain soir, aussitôt après l'arrivée du courrier spécial attendu, M. Cambon aura une courte entrevue avec M. de Kiderlen-Waechter, et, lundi ou mardi, une déclaration officielle allemande pourrait être publiée sur le développement de l'affaire marocaine.

### Le dîner de la Paix

Les journaux attachent beaucoup d'intérêt à l'invitation à dîner faite par M. de Kiderlen-Waechter à M. Cambon. Plusieurs appellent ce dîner le dîner de la paix.

### Déclaration de M. C. ill ux

Dans un banquet républicain organisé dimanche à Alençon, M. le président du Conseil parlant du différend marocain, a parlé en ces termes :

« Je vous remercie très vivement des paroles que vous avez prononcées, quand vous avez fait allusion aux difficultés de l'heure ; de ces difficultés, il ne faut pas méconnaître l'importance ; il ne faut pas non plus en exagérer la gravité.

« Une succession de faits, des incidents divers, des actes diplomatiques intervenus avant que le gouvernement que je préside ne prit la direction des affaires, ont déterminé, dans un pays contigu à nos possessions algériennes, au Maroc, une situation qu'il faut éclaircir et régler, et que nous nous efforçons d'éclaircir et de régler de telle façon que la France ait sa pleine liberté d'action dans une contrée qui touche aux parties essentielles de notre empire africain.

« Nous poursuivons cette solution qui nous paraît être la seule digne de la France, en apportant dans la discussion que les faits ont instituée, un large esprit de conciliation, la compréhension des intérêts opposés aux nôtres, et aussi — je vous remercie de n'en avoir pas douté — le souci profond des intérêts de notre pays.

« Nous ne doutons pas, au surplus, que deux grandes nations dont le rôle civilisateur est si grand dans le monde, qui ont l'une et l'autre la volonté de la paix et un égal besoin de l'assurer, ne parviennent à un accord qui sera durable et qui ne laisse aucun ressentiment derrière lui si nul ne perd de vue la formule de M. Thiers : « Les affaires, et, à la vérité, il s'agit d'une affaire qui se débat, « ne sont bonnes que quand elles « sont à l'avantage des deux parties « qui contractent. »

« Laissez-moi ajouter que la période de réflexion que nous traversons aura, je pense, cet heureux effet de montrer à tous combien est indispensable, pour un pays, la cohésion des efforts, le sens de l'ordre et de la discipline librement acceptée, le souci permanent de l'intérêt général qui est une des formes du culte de la patrie. »

Ces paroles ont été couvertes d'applaudissements prolongés, aux cris de « vive la République ! »

## Au Maroc

### Un combat avec les Berabers

Une petite caravane composée de Douimena ralliés à la France, se rendant vers les gés, a été attaquée par un djich de Berabers assez important.

Dans l'attaque, les Douimena ont eu deux tués et un blessé et leur caravane a été enlevée par les pillards, qui se sont retirés dans les montagnes.

Les troupes envoyées aussitôt à la poursuite des djicheys n'ont pu retrouver les traces du djich enfui vers une région très accidentée.

### Recrutes pour le Maroc

Les 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> brigades coloniales ont reçu l'ordre de former un détachement de 417 hommes pour relever les troupes de la Chaouia.

Le détachement devra embarquer le 1<sup>er</sup> octobre, à Marseille, à destination du Maroc.

### La manifestation au Lion de Belfort

Comme tous les ans, à l'occasion de la fête du quartier de l'Observatoire, la Ligue des Patriotes avait organisé une manifestation patriotique au Lion de Belfort, à Paris.

La reproduction de la statue de Bartholdi était artistiquement entourée de portiques légers ornés de motifs lumineux et de trophées de drapeaux. Les patriotes s'étaient donné rendez-vous avenue d'Orléans, au Tambour de la Moselle. De là, ils se sont rendus place Denfert-Rochereau. Deux couronnes ont été accrochées au monument : l'une portant le monogramme de la Ligue des Patriotes, l'autre offerte par la Société des Vétérans du 14<sup>e</sup> arrondissement.

### La lance dans la cavalerie

Un journal annonce qu'à la suite d'une décision récente du ministre, tous les régiments de dragons et de cavalerie légère seraient désormais armés de lance et que tous les régiments de dragons allaient être endivisionnés, chaque corps d'armée ne disposant plus à l'avenir que d'un seul régiment de cavalerie légère.

La première partie de cette information est en principe exacte ; l'attribution de la lance non pas à tous les régiments de dragons et de cavalerie légère, mais seulement à ceux qui font partie des divisions de cavalerie indépendante, a été en effet décidée en principe, mais la réalisation de cette mesure est subordonnée naturellement au vote des crédits nécessaires.

Quant à la réduction à un seul régiment de la cavalerie du corps d'armée, qui comprend actuellement une brigade à deux régiments, c'est une des questions actuellement étudiées dans la préparation de la future loi des cadres de la cavalerie.

C'est en effet une mesure qui ne pourra, dans tous les cas, être réalisée que par une loi.

### Le Monument de Jemmapes

Tout le sud de la Belgique était dimanche en fête pour l'inauguration du monument commémoratif de la bataille de Jemmapes, qui, après la victoire de Valmy, consacra définitivement la défaite des armées autrichiennes et délivra le pays wallon du joug étranger.

La cérémonie a commencé à une heure par la réception, à l'hôtel de ville de Jemmapes, des délégations et des membres du Congrès des amitiés françaises, qui vient de se tenir à Mons et au cours duquel les Wallons ont affirmé une fois de plus leur amour profond pour notre langue et notre civilisation.

Après la réception, le cortège s'est formé pour se rendre au champ de bataille. Le monument se trouve à l'endroit où était, en 1792, la première ligne des redoutes autrichiennes presque à l'entrée de la ville de Jemmapes. Haut de soixante mètres, il se compose d'une colonne en granit soutenue par un piédestal quadrangulaire en pierre de taille. Au bas de la colonne, quatre emplacements ont été réservés pour des bas-reliefs en bronze, qui représenteront différents épisodes de la bataille, qui seront posés ultérieurement.

Tout au sommet de la colonne se dresse un coq gaulois en bronze doré, les ailes ouvertes, lançant de son large bec l'appel suprême pour la victoire.

Une foule immense assiste à l'inauguration, et quand le cortège arrive, salué par les musiques et par un choral dirigé par M. Dufraisne, de l'Opéra, du chant de la « Marseillaise » les cris de : « Vive la France ! » éclatent.

M. Merlin, représentant le Conseil municipal de Paris, prend le premier la parole. Il rappelle d'abord les relations de cordiale amitié qu'entretennent

la Belgique et la France, et qui se sont manifestés par les visites des souverains belges à Paris et par les visites du Président de la République et de la Municipalité de Paris à Bruxelles.

Après un discours de M. Marcel Habert, au nom du Conseil général de la Seine, le général Langlois, sénateur, délégué par l'Académie française, a fait le récit de la bataille.

## L'Italie en Tripolitaine

### Les intentions de l'Italie

Voici, d'après des renseignements puisés à la source officielle la mieux informée, les dispositions exactes du gouvernement italien à l'égard de la Tripolitaine.

Toute l'opinion italienne estime que le moment est venu pour l'Italie de réaliser les droits qu'elle croit avoir sur la Tripolitaine. Le gouvernement italien estime d'ailleurs que c'est affirmer la paix pour l'avenir que de résoudre une fois pour toutes les diverses questions méditerranéennes par la méthode nationale, infiniment préférable à la méthode internationale, dont on a pu apprécier l'impuissance pendant de longues années en Egypte, au Maroc, en Crète. Le gouvernement italien est, au surplus, décidé à faire tout ce qui dépendra de lui pour limiter les risques de son action, et il ne désespère pas d'obtenir l'adhésion de la Turquie à une solution amiable. Cette solution semblerait devoir être une cession à bail de la Tripolitaine, la souveraineté de la Turquie étant maintenue, et l'Italie payant à la Turquie soit une indemnité globale, soit une redevance annuelle.

Si la Turquie refusait d'accepter cette combinaison, l'Italie recourrait à des mesures militaires qui sont dès maintenant préparées.

Une troisième hypothèse est d'ailleurs envisagée ; c'est que des atteintes graves portées aux biens ou à l'existence des Italiens résidant en Turquie obligent le cabinet de Rome à une intervention immédiate, avant toute discussion. On ne se dissimule pas les difficultés matérielles de l'opération. Les autorités militaires italiennes évaluent à 30.000 hommes au minimum les forces turques qui, depuis plusieurs années, ont été peu à peu concentrées en Tripolitaine. On envisage donc l'action de toutes les escadres et l'envoi d'un corps expéditionnaire qui ne serait pas inférieur à 60.000 hommes. L'Italie a pris dès maintenant les précautions diplomatiques que les circonstances exigent. Elle a fait connaître qu'une opposition à l'action qu'elle se croit obligée de préparer serait considérée par elle comme inamicale. Elle compte que les puissances de la Triple ne feront aucune opposition et a foi dans ses accords avec l'Angleterre et la France.

En ce qui touche le gouvernement français, M. Tittoni a été tout particulièrement touché de l'accueil qu'il a reçu de M. de Selves et des termes amicaux que le ministre français a employés à l'égard de l'Italie. Le gouvernement italien a tenu à faire savoir au gouvernement français, ce qui n'était d'ailleurs point douteux, qu'aucune difficulté ne pourrait surgir en ce qui concerne la délimitation de la frontière tripolitaine du côté de la Tunisie, cette frontière étant définie par la carte annexée au traité franco-anglais du 21 mars 1899.

### L'émotion en Turquie

Il commence à régner une réelle anxiété au sujet de la Tripolitaine. Les journaux traitent le projet d'occuper la Tripolitaine d'acte infâme et demandent pourquoi l'Italie n'a pas démenti ce projet. La Turquie a demandé aux puissances européennes, à l'exception de l'Italie, des renseignements sur la question de la Tripolitaine. Les puissances ont répondu que les chancelleries n'avaient échangé aucune communication à ce sujet. Le bruit court que la Turquie demanderait l'appui de l'Allemagne.

On continue les préparatifs mili-





**TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS**

Ouverture de la faillite du sieur Jean ABADIE, maître d'hôtel demeurant à Cahors, 1, Allées Fénélon, 1

Messieurs les créanciers de la dite faillite sont invités à se rendre...

Le six octobre prochain, jour de vendredi, à deux heures et demie du soir...

En la salle des audiences du tribunal de Commerce de Cahors, sise au Palais de Justice.

A l'effet d'être consultés par Monsieur le Juge commissaire sur la composition de l'état des créanciers présumés, sur la nomination du syndic définitif, l'élection des contrôleurs et sur toutes autres questions qui leur seront soumises.

La présente insertion est faite en conformité de l'article quatre cent soixante deux du Code de Commerce.

Le Greffier, E. MANEYROL.

Nota. — Les tiers porteurs d'effets ou endossements n'étant pas connus sont priés de remettre leurs adresses au Greffe du tribunal de Commerce, ou à Monsieur Rousseau, arbitre de Commerce, demeurant à Cahors, syndic provisoire de la dite faillite, afin d'être convoqués pour les assemblées subséquentes.

Faillite du sieur Jean ABADIE, maître d'hôtel demeurant à Cahors, 1, Allées Fénélon, 1

Report d'ouverture D'un jugement rendu par le tribunal de Commerce de Cahors, en date du vingt-deux septembre mil neuf cent onze, enregistré, il a été extrait ce qui suit :

« Le tribunal fixe et reporte au premier février mil neuf cent onze, la date de la cessation de paiements du dit sieur Jean ABADIE, et l'ouverture de sa faillite ; « Dit que pour le surplus, le premier jugement conservera son plein et entier effet. »

Pour extrait conforme :

Le Greffier, E. MANEYROL.

Nota. — La présente insertion est faite en conformité des dispositions de l'article quatre cent quarante deux du Code de Commerce.

**Chronique agricole**

Nos champs en octobre

Les travaux des champs sont nombreux, urgents et variés.

L'ensilage des betteraves, carottes et navets se fait à cette époque. Les silos ont 3 mètres de largeur sur 1 m. 50 de hauteur et une longueur variable suivant la quantité à conserver. Les parois sont inclinées. De chaque côté et à 60 centimètres de la base, on creuse un fossé qui sert à l'assainissement et fournit la terre nécessaire au recouvrement. Ce dernier doit présenter une épaisseur de 0 m. 20 à 0 m. 30.

On peut laisser les feuilles de betterave sur le sol ; c'est un fourrage des plus médiocres, chargé d'acide oxalique et purgeant les animaux plutôt qu'il ne les nourrit. L'effeuillage des betteraves en août et septembre a en outre, l'inconvénient d'enlever à la plante les organes les plus indispensables à sa croissance. Tout au plus pourrait-on conseiller, en année de disette, l'enlèvement des feuilles en voie de dessiccation ou de celles atteintes par l'*Anthomyia conformis*, insecte dont la larve vit dans l'épaisseur du limbe.

La carotte fourragère est beaucoup moins sensible que la betterave à l'action de la gelée. On peut la mettre en silos ou l'arracher à mesure des besoins. La feuille est nutritive et très sapidité ; on la donne aux animaux en mélange avec des menues pailles. En tas, elle s'échauffe rapidement. On peut, pour compléter l'alimentation verte à l'étable, commencer à détacher les feuilles des choux fourragers.

Les semailles de blé constituent l'occupation capitale du mois. Les semis précoces ne sont pas toujours possibles, le cultivateur étant retardé par les semailles de seigle, d'escourgeon et par la récolte des raisins, betteraves, carottes, pommes de terre. En outre, les limaces grises font parfois beaucoup de mal aux semis précoces : leurs ravages sont arrêtés par les premières gelées. Dans le centre, les semailles commencent d'ordinaire au 1<sup>er</sup> octobre, à condition toutefois que le sol soit dans un état d'humidité convenable. Dans le sud-ouest (climat marin), il y a

avantage à retarder les semailles jusqu'à la fin d'octobre pour que le blé ne prenne pas trop d'avance avant l'hiver.

Alfred JOUON.

**CHANGEMENT de DOMICILE**

Le CABINET DE CONSULTATIONS M. MAURY Chirurgien-Dentiste Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris Lauréat de l'Ecole Dentaire de France DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA est transféré 8, RUE FÉNELON, en face la Halle. Consultations de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.

PRÊT Argent sur signature. Long terme. D'ici création. SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE, 83, rue Lafayette, Paris (30<sup>e</sup> année). — Ne pas confondre.

Le propriétaire-gérant: A. COUESLANT

**MARCHÉ DE LA VILLETTE**

Lundi 25 septembre 1911

ESPÈCES	ENTRÉES DIRECTES		RENOI	PRIX PAR 1/2 KILOG.		
	au Marché et à l'abattoir			1 <sup>re</sup> qualité	2 <sup>e</sup> qualité	3 <sup>e</sup> qualité
Bœufs.....	2.891		371	0,75	0,70	0,65
Vaches.....	1.457	881		0,72	0,68	0,60
Taureaux...	251			0,70	0,65	0,60
Veaux.....	1.675	2.140	222	0,92	0,88	0,85
Moutons...	24.388	7.906	9.789	0,95	0,90	0,85
Porcs.....	3.485	3.223		0,70	0,68	0,66

OBSERVATIONS — Vente très mauvaise sur les bœufs et les moutons, difficile sur les veaux, plus facile sur les porcs. Les provenances du Lot, du Lot-et-Garonne, Aveyron et Cantal repoussent et déclassées qu'en deuxième et troisième qualités.

**IMPRIMERIES A. COUESLANT**

ALENÇON (ORNE) — CAHORS (LOT)  
(Ancienne Imprimerie GUY) — (Ancienne Imprimerie LAYTOU)

Adresse télégraphique :

**20 PRESSES**

Adresse télégraphique :

COUESLANT-ALENÇON

COUESLANT-CAHORS

Téléphone (Alençon) : N° 26

Téléphone (Cahors) : N° 31

Installations à vapeur et à l'électricité  
INSTALLATIONS SPÉCIALES POUR PUBLICATIONS PÉRIODIQUES ET GRANDS TIRAGES

**IMPRIMEUR :**

De la Compagnie P. O. — De la Fédération Nationale des Professeurs des Lycées et Collèges de France et du Personnel de l'Enseignement secondaire féminin. — De la Fédération des Amateurs des Instituteurs de France et des Colonies. — De la Société Clinique de Médecine mentale. Des Sociétés de Tempérance : Croix-Blanche, Union Française des Femmes pour la Tempérance, Amicales antitabaciques, etc. Du Club Cénéol. — De Syndicats d'initiative départementaux. — Du Syndicat général des Sténographes et des Dactylographes, etc.

**DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS ÉLÈVES :**

De l'Ecole Normale des Instituteurs de la Seine. — De l'Ecole Normale des Institutrices de la Seine. — Des Lycées Fénélon, Molière, Victor-Hugo, Racine, etc.

DE NOMBREUX PÉRIODIQUES PÉDAGOGIQUES, MÉDICAUX, STÉNOGRAPHIQUES, ANTIALCOOLIQUES, etc., etc.

Ouvrages de luxe, Travaux en tous genres (administratifs et commerciaux), Journaux illustrés, Périodiques, Brochures, Mémoires et Thèses

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABELS, ÉTIQUETTES, ENVELOPPES, TÊTES DE LETTRES, FACTURES, CARNETS, REGISTRES

Tableaux, Programmes, Cartes commerciales, Menus

MANDATS, SOUCHES, LETTRES DE NAISSANCES, MARIAGES & DÉCÈS. — CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

**LE Secret du Banquier**

PAR MISS M.-E. BRADDON

**CHAPITRE XXV**

LE FAUCON ET LA COLOMBE

Elle était la créature du moment, prodigieusement généreuse pour ses amis, mais farouche et vindicative quand elle était aux prises avec ses ennemis. Elle était gracieuse, belle et dangereuse comme les hôtes des jungles. Il y avait en elle quelque chose de la nature de la bohémienne, elle avait toute sa vivacité de perception, son instinct de ruse ainsi que son amour pour le clinquant, les pierreries, les couleurs voyantes, et les costumes excentriques. Si elle n'avait pas fait preuve de capacité spéciale sur les planches du Cirque, dans la vie elle n'en était pas moins une fort habile comédienne.

En ce moment même, où elle était presque suffoquée par la rage envieuse qui lui dévorait le cœur, elle avait encore la force de supprimer tout si-

gné, extérieur de son émotion. Elle pouvait paraître complètement indifférente à la conversation qu'elle venait d'entendre.

Elle resta pendant quelques moments dans la coulisse, paraissant suivre la pièce qui se jouait sur la scène, puis s'approchant de Violette avec cette démarche onduleuse et traînante qui lui était particulière, elle posa doucement sa main d'une façon presque caressante sur l'épaule de la jeune fille.

Violette se retourna à ce léger atouchement qui venait de la tirer de sa rêverie et se trouva en face d'Esther, mais, à sa grande surprise, la Juive lui souriait. Au lieu de ces airs insolents et provocateurs qui assombrissaient son visage chaque fois qu'elle adressait la parole à sa rivale, la physionomie d'Esther avait en ce moment l'expression la plus charmante.

Elle avait la faculté de donner à son visage toutes les expressions qu'il lui convenait de prendre. Il y avait quelques personnes qui s'imaginaient connaître Esther, mais en réalité il en existait bien peu qui eussent sondé les profondeurs de sa nature.

— Voyons, Mademoiselle Watson, dit-elle d'une voix douce et presque suppliante, — soyons amies. Je conviens franchement que j'ai été bien sotté et bien déraisonnable de me laisser aller comme je l'ai fait au res-

sentiment d'un ridicule désappointement. Je voulais remplir le rôle que vous jouez dans la féerie, et lorsque M. Maltravers a refusé d'accéder à ma demande et vous a choisie pour représenter le personnage le plus important du tableau, je me suis sentie irritée contre vous et contre lui ; mais ce soir je suis de meilleure humeur, je suppose, et je me sens presque honteuse de m'être montrée si maussade. Pourriez-vous me pardonner ?

Et en disant cela, elle tendit sa petite main étincelante de diamants.

— Je suis sûre que vous n'êtes pas une personne vindicative, Mademoiselle Watson, — dit-elle en souriant. — Dites que vous me pardonnez ?

— Très volontiers, — répondit Violette en tournant ses yeux bleus, pleins de confiance vers le sombre visage de sa perfide ennemie. — Je ne crois pas avoir beaucoup de chose à vous pardonner ; je sais que vous n'avez pas parlé de moi d'une manière obligeante, mais nous étions étrangères l'une à l'autre, et je n'avais aucun droit à votre amitié.

— Désormais elle vous est acquise, — reprit la Juive, — et ceux qui me connaissent le mieux savent ce que vaut l'amitié ou la haine d'Esther Vanberg. Mais il est temps de songer à nous habiller. Montez-vous ?

Les deux femmes montèrent ensemble l'escalier. Les loges où s'habillaient les femmes de théâtre ne sont

pas des endroits désagréables, bien que l'atmosphère y soit bien un peu corrompue par la discorde et la méchanceté, par le souffle empoisonné de l'envie et de la haine. Une demi-douzaine de rieuses jeunes filles s'habillaient avec leurs costumes pittoresques et dont la conversation est semblable à leurs habits, forment une société vraiment attrayante.

Esther était la reine de la loge qui lui était allouée en commun avec une demi-douzaine d'autres jeunes femmes du même rang. Sa beauté, son caractère diabolique, la prodigalité avec laquelle elle semait l'argent, tout contribuait à lui assurer la prééminence sur les faibles et ignorantes filles avec lesquelles elle se trouvait ainsi en contact journalier.

C'était la Juive qui donnait le ton à toutes les autres, et maintenant qu'il convenait à Esther de se montrer polie envers Violette, ses compagnes suivaient son exemple et n'avaient que des paroles agréables pour la Reine de Beauté.

Mais ce changement ne fit pas grand effet sur Violette. Elle était si différente des jeunes filles avec lesquelles le hasard la mettait en relations, qu'il était presque impossible qu'il existât de la sympathie entre elles. Sa distinction naturelle s'affirmait par l'indifférence pleine de dignité avec laquelle elle supportait l'insolence et par le calme avec lequel

**BANQUE CHAREIRE & C<sup>ie</sup>**  
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE  
Au CAPITAL de 1.000.000 de Francs

SIÈGE SOCIAL  
**à CAHORS, 8, Rue Fénélon**

AGENCES

à PARIS, 7, Rue Drouot.	à CAULY, Route Nationale.
à MONTAUBAN, Rue de la République.	à CAUSSADE, Route Nationale.
à SAINT-CÉRÉ, Pl. de la République.	à SAUMUR, Place Bilange.
à GOURDON, Place du 4 Septembre.	à JARZÉ, Place de l'Eglise.
à LAFRANÇAISE, Rue Centrale.	à BEAUGÉ, Place du Marché.

ADRESSES TÉLÉGRAPHIQUES :  
A CAHORS : CHAREBANK CAHORS  
A PARIS : CHAREBANK BOURSE PARIS

NUMÉROS TÉLÉPHONIQUES :  
à Cahors : 45 — à Paris : 313.28  
326.66 — à Montauban : 74 — à Saumur : 1.75

Localités du Département visitées périodiquement :  
Figeac, Gramat, Martel Castelnau, Souillac, Prayssac, Montouq, Cazes-Mondenard

**PRINCIPALES OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ**  
ESCOMPTE ET RECOUVREMENTS  
Achat et Vente de Titres sur toutes les Bourses Françaises & Étrangères  
Paiement de tous Coupons sans frais  
Un mois avant les échéances pour les coupons des titres à revenu fixe  
AVANCES SUR TITRES  
Souscription sans Frais à toutes les Émissions  
DÉPÔT DE FONDS & DE TITRES  
Transferts, Échange et Régularisation de Titres, Renouvellement des feuilles de Coupons  
Location de Coffres-Forts à Secret — Change de Monnaies

**Grand Pharmacie de la Croix-Rouge**

La plus importante Pharmacie de toute la région  
LA MIEUX APPROVISIONNÉE  
LA MIEUX ORGANISÉE  
Vend LE MEILLEUR MARCHÉ

Directeur : PAUL GARNAL, Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe  
Diplômé de l'Ecole Supérieure de Pharmacie de Paris  
Membre du Conseil départemental d'Hygiène du Lot. — Inspecteur des Pharmacies du Lot  
Ancien Pharmacien adjoint de l'Assistance publique de Paris

CAHORS — Boulevard Gambetta, en face le Théâtre

**L'HUILE DE FOIE DE MORUE**  
jouit d'une réputation très ancienne comme médicament dépuratif et reconstituant ; mais comme elle est d'un goût désagréable et d'une digestion difficile, Les médecins la remplacent l'été et l'hiver chez les enfants et les grandes personnes par la :

**PHOSPHIODE**  
à l'Extrait d'Huile de Foie de Morue iodé et biphosphaté pour le traitement et la guérison des :  
Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants  
Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires, Toux opiniâtre, Furoncles, etc.  
Prix du flacon... 3,50 ; Le litre... 6 fr.

**La PHOSPHIODE et le Corps médical**  
ATTESTATION d'un Médecin de la Faculté de Paris  
« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rend indigeste et désagréable à prendre.  
« Chaque flacon de PHOSPHIODE renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.  
« La PHOSPHIODE fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.  
« C'est le grand remède contre l'Anémie et les pâles couleurs.  
« Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.  
« Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.  
« Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Docteur ORTEL,  
de la Faculté de Médecine de Paris, 2, Boulevard Orsani, Paris.

Laboratoire de la PHOSPHIODE  
et des Produits pharmaceutiques de la CROIX-ROUGE — CAHORS  
Dépôt dans toutes les Pharmacies

Confiez tous vos achats ; Confiez la préparation de vos ordonnances, à la Grand Pharmacie de la Croix-Rouge, qui se recommande à tous par la qualité irréprochable de ses produits, par ses prix sensationnels de bon marché.

elle accueillait les témoignages d'une amitié affectée. Son cœur était bien loin de cette loge bruyante, et les bavardages et les éclats de rire de ses compagnes n'arrivaient pas à ses oreilles.

Le dimanche qui suivit cette soirée fut une agréable journée pour Violette. Elle la passa toute entière avec sa mère ; le matin elle l'accompagna à l'église la plus proche, et pendant l'après-midi et toute la soirée elle parla avec cette amie, cette confidente chérie, des beaux jours maintenant passés, des heures fortunées qui avaient été ensevelies avec le mort qu'elle pleurait.

Elle raconta à sa mère la bonne fortune que lui avait annoncée M. Maltravers le soir précédent. Pendant cette même soirée, il arriva une lettre de Lionel contenant une bank-note de cinq livres. La mère et la fille se trouvaient riches maintenant.

— Et Lionel est-il heureux de son nouvel emploi maman ? — demanda Violette.  
— Je l'imagine d'après les teintes de sa lettre, ma chérie, quoiqu'il ne fasse aucune allusion à la personne qui l'emploie ni à la vie qu'il mène. Mais il parle avec ravissement du bonheur qu'il éprouve à se trouver en plein air, au milieu de sites champêtres, après un long séjour à Londres ; et il me supplie de prendre un logement dans les faubourgs, où je

pourrai jouir du bon air, de la verdure des arbres et des fleurs des jardins.

— Cher Lionel, comme il est plein d'attention, — murmura Violette.

— C'est vrai, ma chérie. Mais j'ai maintenant une question à l'adresser, et je te supplie d'y répondre en toute sincérité, car pour moi c'est une question vitale. Voilà quelque temps déjà que tu es au théâtre, assez longtemps pour avoir pu te former une opinion sur ton nouveau genre de vie. Dis-moi, ma chérie, trouves-tu que le foyer d'un théâtre soit un endroit aussi dangereux qu'on me l'a quelquefois affirmé ? Ta jeunesse, ta beauté, peuvent t'exposer à bien des tentations. Mets ta confiance en moi, Violette, accorde-la moi tout entière comme à une bonne mère ; fais-moi part de l'expérience que tu as faite des coulisses d'un théâtre.

— Oh ! elle est bien simple, en vérité, chère mère. Je me suis trouvée presque aussi à mon aise au Cirque qu'ici dans ce modeste logis, et je t'assure que l'idée qu'on se fait des foyers de théâtre est tout à fait fautive. Les gens qui sont derrière le rideau du Cirque sont aussi occupés de leur travail, que s'ils étaient dans une manufacture.

(A suivre).